

INFORMATION AUX PLAISANCIERS

BORNES ELECTRIQUES TEMPORISEES

Suite à la période de test, nous vous informons que la temporisation à 3 heures de distribution de courant, des prises électriques 6 A est supprimée.

Il est rappelé à l'ensemble des usagers que chaque bateau ne peut être branché que sur une seule prise.

A cet effet, une prise sera attribuée à chaque bateau.

En cas de besoin, je vous invite à prendre contact avec le bureau du port.

Je vous souhaite une bonne saison au port de plaisance de Caen.

Antoine de GOUVILLE



Directeur des Equipements Portuaires